

SITUATION DES EXPLOITATIONS HORTICOLES DES ETABLISSEMENTS DE FORMATION

ANALYSE SYNTHETIQUE ET PRECONISATIONS

« Préconisations opérationnelles RESOTHEM-Hortipaysages 2019-2020 »

Mai 2019, rédigé par Régis Triollet DGER-BDAPI

Animateur national RESOTHEM-Hortipaysages

Contexte et objectifs

Face à une crise économique et structurelle nationale persistante dans la filière professionnelle horticole (Floriculture, maraîchage, pépinières et arboriculture notamment), une étude de l'inspection de l'enseignement agricole (DGER) a révélé que sur la totalité des exploitations et ateliers des EPLEFPA, les 27 structures spécialisés en productions horticoles principales sont globalement toutes en situation économique précaire et leurs avenir incertains ([Rapport N° R17 009 DGER – Inspection de l'enseignement agricole « ANALYSE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES, APPROCHE PLURIANNUELLE »](#)).

Devant ce constat officiel et la confirmation en 2018-2019 de la situation préoccupante des exploitations et ateliers horticoles des EPLEFPA, le bureau BDAPI de la DGER commande auprès du réseau RESOTHEM-Hortipaysages, et plus spécifiquement à l'animateur national Régis TRIOLLET, la rédaction d'une note synthétique sur la situation 2017 des vingt-sept exploitations et ateliers pédagogiques horticoles, en proposant une analyse synthétique de la situation des structures de productions horticoles des établissements de formation et formaliser des préconisations opérationnelles en appui à une stratégie de « Sortie de crises horticoles ».

SOMMAIRE

A- Situation des exploitations et ateliers technologiques horticoles des écoles de formation

B- Perspectives d'évolution des exploitations ateliers en Horticulture dans les EPLEFPA

C- Préconisations opérationnelles de RESOTHEM-Hortipaysages

Documents cités en référence

Sources : [Rapport N° R17 009 DGER – Inspection de l'enseignement agricole](#)

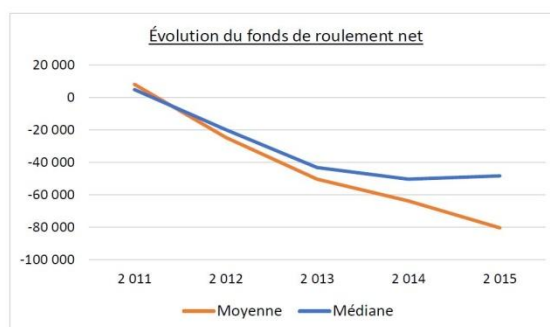
Sources : [FranceAgriMer Synthèse Filière Horticulture 2019 - Observatoire financier des exploitations horticoles et pépinières – Résultats 2017 \(sur la base des données de CERFRANCE\)](#)

A- Situation des exploitations et ateliers technologiques horticoles des écoles de formation

État des lieux de la situation financière des exploitations horticoles des EPLEFPA

Sources : Rapport N° R17 009 DGER – Inspection de l'enseignement agricole

« Compte tenu des éléments dont nous disposons au travers des saisies BD ALEXIA, l'approche est moins fine techniquement et économiquement que pour le focus concernant la production laitière. **Toutefois les données économiques et financières valorisées nous permettent d'établir l'état fidèle d'une situation qui est préoccupante** »



« Le fonds de **roulement net moyen des exploitations horticoles est négatif**. Durant les cinq dernières années, la situation s'est très fortement dégradée ; le FDR net moyen étant passé de +10 000 euros à - 80 000 euros »

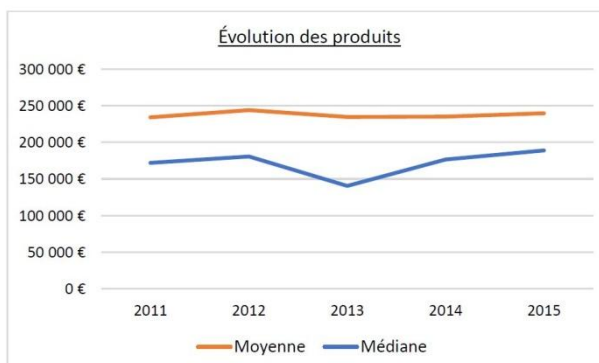
« En revanche, les exploitations qui ont pris **des mesures de réduction des charges plus conséquentes**, notamment de leur masse salariale, stabilisent le niveau de leur fonds de roulement net. »

Depuis 2015 puis jusqu'en 2018 et après, de nombreuses exploitations et ateliers technologiques horticoles ont poursuivi des **réductions de charges toujours plus conséquentes** (licenciements de personnels, recours à la main d'œuvre saisonnière, turn-over des directeurs, fragilisation des capacités d'investissements...), ce qui n'a pas enrayeré la **dégradation des résultats économiques** et nécessitant le soutien des fonds de roulements des EPLEFPAs comme « Amortisseur » des **bilans souvent très négatifs**.

Performances économiques des exploitations horticoles des EPLEFPA

« Avec un produit moyen légèrement inférieur à 250 000 euros, les exploitations spécialisées en horticulture présentent **un niveau d'activité relativement stable**. Il convient de noter que le produit par exploitation ne progresse pas, voire que le chiffre d'affaires moyen est potentiellement décroissant. C'est un premier indicateur qui permet de **pointer une situation difficile, voire financièrement risquée qui induit une vigilance permanente**. »

« Depuis le point culminant de la crise économique du secteur, voire plus globalement la crise financière qui a affecté le pouvoir d'achat, on ne note pas une réelle reprise. **Cette situation est inquiétante** et les



éléments dont nous disposons à ce jour pour 2016 ne laissent pas entrevoir d'amélioration significative. L'activité des printemps 2016 et 2017 semble plus soutenue, toutefois, à ce stade de la campagne on ne peut pas échauffer des hypothèses sur des éléments non consolidés. »

Résultats économiques des exploitations horticoles françaises et perspectives

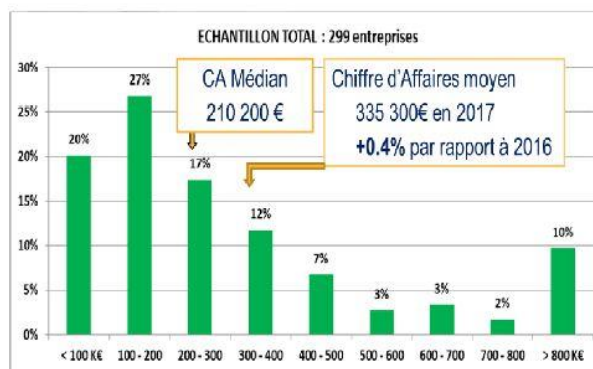
Sources : FranceAgriMer Synthèse Filière Horticulture 2019 - Observatoire financier des exploitations horticoles et pépinières – Résultats 2017 (sur la base des données de CERFRANCE)

« La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2017 laisse apparaître une **légère hausse du chiffre d'affaires** (+ 0,4 %) et du produit brut, qui confirme la légère croissance observée de l'an dernier. La **hausse des charges opérationnelles (+ 3 %)** est en cohérence avec le restockage de certains métiers (Prod de plantes pérennes). La **baisse des charges de structure hors main d'œuvre (- 3 %)** permet une petite amélioration de la valeur ajoutée (+ 0,6%). »

« **Les entreprises qui commercialisent en vente directe ont davantage profité de cette conjoncture. Au contraire, celles commercialisant via un grossiste ont encore souffert en 2017.** »

« 2017 est donc un millésime globalement en amélioration dans la continuité de 2016 mais qui ne profite pas de la même manière à tous les métiers ni à tous les secteurs de commercialisation. La perception de cette conjoncture par les entreprises a été nettement moins favorable que pour 2016 ce qui a entraîné une **réduction des investissements.** »

On relève une forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.



- 20% des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.
- Près de 45 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.
- 15% des entreprises ont un chiffre d'affaires de plus de 600 000 €.

Une grande majorité des exploitations horticoles des EPLEFPA réalisent un chiffre d'affaire moyen équivalent à près de 45 % des entreprises horticoles françaises : les résultats sont comparables, avec des situations économiques préoccupantes, pour la plupart.

Résultats 2017

Sources : FranceAgriMer Synthèse Filière Horticulture 2019 - Observatoire financier des exploitations horticoles et pépinières – Résultats 2017 (sur la base des données de CERFRANCE)

- les pépinières de plein champ enchainent **des années difficiles avec des ratios financiers plutôt stabilisés sans réel redémarrage** ;
- Pour les pépinières hors-sol, l'activité semble plus dynamique, avec une **meilleure productivité de la main d'œuvre**, par contre les **investissements sont en forte diminution** ;
- Concernant la fleur coupée, l'année 2017 était meilleure que les précédentes, permettant la **relance des investissements**
- En vente directe, les **volumes d'activité sont en progression** avec une constante dans les résultats avec ce mode de commercialisation comparativement aux autres débouchés ;
- Pour les ventes à grossistes, **les difficultés persistent** se traduisant par des ratios dégradés.

B- Perspectives d'évolution des exploitations et ateliers en Horticulture dans les EPLEFPA

Sources : Rapport N° R17 009 DGER – Inspection de l'enseignement agricole

« Incontestablement les métiers de l'horticulture évoluent et l'environnement professionnel s'est métamorphosé ces dernières années. Dans le contexte décrit ci-dessus, **les exploitations de nos EPLEFPA n'ont pas été en mesure de faire face aux bouleversements qu'a connus la profession**

(cessations d'activité pour certaines exploitations, réduction drastique du nombre de salariés, concentrations d'entreprises, accroissements parfois très importants de certaines structures, robotisation, externalisation de certaines productions...). »

« Si on se réfère aux travaux de l'observatoire économique et financier des exploitations horticoles du secteur privé, la **quasi-totalité de nos exploitations seraient classées en « déclin »** ou en « vitesse de croisière calme »

Recommandations issues du Rapport N° R17 009 DGER – Inspection de l'enseignement agricole

R4.1 - Engager un audit des exploitations horticoles d'EPLEFPA par un cabinet spécialisé et indépendant, à l'instar des travaux réalisés par l'observatoire national des exploitations horticoles.

R4.2 - Déterminer un ensemble d'indicateurs spécifiques pour ce secteur professionnel afin de permettre aux DEA et/ou DAT de situer leur exploitation ou atelier et identifier les marges de progrès possibles.

R4.3 - Conduire une réflexion prospective sur la typologie des exploitations horticoles des EPLEFPA, au regard des nouvelles organisations territoriales

R4.4 - Accompagner les mutations technologiques de la filière en modernisant les installations et les équipements

Domaines prioritaires d'innovations issus la recherche prospective de VEGEPOLYS

Le pôle de compétences à vocation mondiale du végétal spécialisé (VEGEPOLYS), regroupé récemment au sein du « **Pôle de compétitivité mondiale du végétal** » (rapprochement avec CEREALES-VALLEE), favorise l'innovation prioritairement autour des axes d'innovation suivants :

- **Connaissance du végétal** : connaissances sur la description, la caractérisation et la mesure du végétal lui-même mais aussi de ses mécanismes et également de ses interactions avec l'environnement (à différentes échelles : celles du génome, de la cellule, de la plante jusqu'à celles de la parcelle et du paysage) ;
- **Santé du végétal** : biocontrôle, bio stimulant, diagnostique phytosanitaire (plan Ecophyto, loi d'avenir pour l'agriculture ...) et les attentes sociétales poussent vers une **agriculture responsable et écologique** ;
- **Innovation variétale et performance des semences** : créer des variétés multi-résistantes et de qualité pour le consommateur et d'accélérer leur obtention en s'appuyant sur des outils de **génomique**, de **phénotypage haut-débit à haute précision**, et de gestion de données ;
- **Nouvelles technologies pour les systèmes de production** : L'agriculture de précision est au cœur des enjeux actuels pour produire de façon efficiente et respectueuse de l'environnement, en accord avec les principes de l'agro-écologie (piloter précisément les productions à l'échelle intra-parcellaire ou "intra-serre") ;
- **Applications industrielles du végétal** : une richesse à exploiter de **molécules actives**. Les métabolites secondaires, petites molécules produites par les plantes pouvant être valorisées dans les domaines de la cosmétique, de la santé humaine et animale, de la nutrition, de la nutraceutique et de la santé des plantes, ... ;
- **Végétal urbain** : Face aux problèmes soulevés par l'urbanisation, **l'agriculture urbaine** propose des solutions pour une ville plus agréable pour les citoyens (santé, bien-être, lien social), plus connectée à la nature, plus respectueuse de l'environnement (régulation thermique, qualité de l'air et gestion des eaux pluviales) et pourvoyeuse de valeur économique (production alimentaire, valorisation du bâti et attractivité du territoire).

C- Préconisations opérationnelles de RESOTHEM-Hortipaysages

PRECO N° 1- Favoriser et soutenir les exploitations et ateliers technologiques horticoles innovants et attractifs, s'inscrivant fortement dans la durabilité en productions, transformations et ventes

Des activités de production diversifiées s'inscrivant dans la durabilité (IDEA 4) en exploitations et ateliers technologiques horticoles, pour favoriser :

- **Robustesse** (Résistance aux aléas, réduire la sensibilité, augmenter la capacité d'adaptation...);
- **Capacité productive et reproductrice des biens et services** (Durée et revenus...);
- **Autonomie** (Liberté de décision, autonomie financière et dans le processus de productif...);
- **Ancrage territorial** (Qualité, économie circulaire, démarche de territoire...);
- **Responsabilité globale** (Engagements sociaux, ressources partagées, qualité de vie, préservé la santé et les écosystèmes...).

Les structures de productions horticoles (végétal spécialisé) des établissements de formation sont observées **dans les processus de transitions agro-écologiques engagées ou à développer pour « produire, transformer et vendre autrement »** (Appels à projet CASDAR TAE – Enseignement agricole au service des transitions agro-écologiques – 2014/2015/2016 et 2019) : une implication sur « aménager autrement » étant proposé en 2019, favorisant des **collaborations à bénéfices réciproques entre les professionnels des filières de l'Horticulture et du paysage**. Les activités de productions horticoles croisent celles des aménageurs des espaces, un marché économique en développant sur les espaces ruraux, notamment (Aménagement et gestion des surfaces agro-environnementales dédiées aux développements des services écosystémiques).

PRECO N°2- Favoriser et développer les exploitations et ateliers technologiques horticoles s'engageant dans les appuis pédagogiques en soutien à la diversité des métiers de l'Horticulture

Des activités de production représentatives de la diversité des métiers en Horticulture :

- **Représentativité** (Vitrines démonstratives, outils modernisés, innovations technologiques...)
- **Attractivité** (Gestions dynamiques, démonstrations pédagogiques, animations...)
- **Accessibilité** (Flexibilité, responsabilité participative, autogestion...)
- **Réactivité** (Systèmes résilients, gestions adaptatives, stratégies de communication...)

Les métiers en Horticulture, étymologiquement "Cultiver son jardin" (Du latin "Hortus" = jardin), ne sont pas tous développés dans les activités d'une entreprise « Horticole », mais **les exploitations et ateliers technologiques spécialisés en Horticulture des EPLEFPA peuvent décliner cette diversité** dans le cadre de ses nombreux ateliers de productions, en appui à la pédagogie : ainsi ce sont des métiers exercés tels que Pépiniériste, Floriculteur, Maraîcher, Arboriculteur, Jardinier, Légumier et bien d'autres métiers du végétal spécialisé (Champignoniste / Viticulteur / tabaculteur / semencier / Cidriculteur / PPAM, Plantes à parfum aromatiques et médicinales...).

Les besoins d'accompagnements spécifiques en matière d'appuis à la montée en compétences et en capacités des acteurs de la filière (acteurs en activité et/ou en formation Initiale et continue) demeurent complexes à cerner par tous, rendant difficile le travail des services en charge d'ingénierie de la formation, et fragilisant les argumentaires lors des décisions stratégiques d'orientation budgétaire : la **réforme des référentiels** (dont Bac Pro Horti, BP REA à spécialités horticoles...) semblent favorables aux initiatives pédagogiques intégrant cette diversité des métiers au travers les liens aux chantiers supports des processus d'appropriation des savoirs, savoir-faire et savoir-être.